



Votre

SPA

de Mulhouse - Haute Alsace

DEVENEZ MECENE DE LA SPA DE MULHOUSE HAUTE ALSACE



La SPA de MULHOUSE est une association de droit Local reconnue d'utilité publique qui a été créé le **8 Novembre 1900** sous le nom de « Tierschutzverein ». Le refuge de l'actuelle SPA a été inauguré le 1^{er} Mai 1986.

Un programme de rénovation des bâtiments et la construction de 2 nouvelles structures (pension canine de 20 box ainsi que fourrière chats de 64 box) est en cours.

Le refuge dispose actuellement d'une capacité de 120 places pour les chats et de 58 places pour les chiens.

Le volume d'activité est fluctuant et varie en fonction des saisons et de certaines périodes de l'année.

Le nombre de salariés oscille entre 15 à 18 personnes.

De nombreux bénévoles apportent, par ailleurs, leur soutien et du réconfort aux animaux du refuge.

Nous accueillons au quotidien tant les animaux abandonnés par leur propriétaire pour diverses raisons, que les animaux trouvés errants qui représentent annuellement près de 1000 chats et 500 chiens.

Nous avons à cœur d'assurer à ces animaux un bien-être et de leur apporter tous les soins et attention nécessaires.

Contrairement à d'autres structures, nous ne pratiquons pas l'euthanasie des chiens et des chats qui arrivent chez nous, sauf cas extrême ou la médecine vétérinaire ne peut plus aider et soulager nos pensionnaires en fin de vie et en souffrance, ou ayant des maladies incurables et insupportables et inaccessible à toute thérapeutique.

Les animaux qui arrivent au refuge seront identifiés, vaccinés, stérilisés et testés FIV/F-ELV pour ce qui est des chats, et rapidement proposés à l'adoption.

Certains animaux arrivent malades et sont alors pris en charge par le service vétérinaire pour les soigner dans le but d'être adoptés.



Chaton se remettant doucement de son opération

La SPA de MULHOUSE HAUTE ALSACE fonctionne grâce aux dons et aux ressources propres, et ne perçoit aucune subvention, ainsi chaque euro versé pour nous a son importance, et est affecté à 100% au bien-être animal.

C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de vous pour continuer à assurer notre mission de protection envers ces animaux que nous recueillons.

Notre gestion financière est totalement sécurisée, contrôlée par un Commissaire aux Comptes statutaire et un Trésorier bénévole (expert-comptable et Commissaire aux Comptes professionnel).

Nous tenons par ailleurs une comptabilité analytique pour les deux secteurs (fourrière et refuge). Seul le refuge, par vocation déficitaire, bénéficiera de votre générosité.

La fourrière se rapporte aux contrats signés avec les communes et l'Euro Airport.



Notre Crumble : chat en liberté à la SPA de MULHOUSE

Nous vous invitons également à regarder deux vidéos publiées sur YouTube.



La **première** est une présentation du quotidien de la SPA de MULHOUSE HAUTE ALSACE :

<https://www.youtube.com/watch?v=UYpF5mqF0Bo>

La **seconde** retrace les différentes étapes des gros travaux effectués au refuge de la SPA de MULHOUSE HAUTE ALSACE :

<https://www.youtube.com/watch?v=jwdxKrxSFbE>

POURQUOI DEVENIR MECENE DE LA SPA DE MULHOUSE

Le mécénat désigne le soutien financier ou en nature, sans contrepartie, effectué par une entreprise au profit d'organismes qui exercent des activités non lucratives, notamment les associations, fondations ou tout autre organisme d'intérêt général.

Il n'est pas l'exclusivité des grandes entreprises.

Quelle que soit la taille de votre entreprise, vous pouvez nous soutenir dans notre engagement quotidien au service des animaux.

Le mécénat constitue un moyen de communication d'entreprise, pour exprimer et enrichir sa personnalité ainsi que de développer son éthique, dans un but de créer des valeurs et de renforcer une fierté d'appartenance parmi ses collaborateurs et salariés.



COMMENT POUVEZ VOUS NOUS AIDER ?

Plusieurs moyens sont possibles :

- Au moyen d'un soutien financier

Nous réalisons actuellement la construction de nouvelles infrastructures, telles qu'une pension canine et une fourrière pour les chats.

De plus, quatre box et deux pièces de la pension canine permettront de recevoir, selon les accords signés avec l'EuroAirport, les animaux au statut sanitaire incertain, entrés illégalement sur le territoire à l'Aéroport et consécutivement à une prise douanière.

Nos besoins sont importants

Achat de nourriture pour les animaux, amélioration et agrandissement des conditions d'accueil pour leur assurer un meilleur confort de vie, coûts divers de fonctionnement du refuge (salariés, vétérinaires, matériel, informatique, organisation des manifestations, entretien des locaux, etc...).

Pour nous aider dans nos nombreuses missions, vous avez la possibilité d'effectuer un don en profit de la SPA de MULHOUSE HAUTE ALSACE. Le don est totalement libre et aucun montant n'est imposé.

C'est vous seul qui décidez, en fonction de votre souhait, de nous apporter votre aide et votre soutien.



Nouvelle fourrière et quarantaine pour chats en cours de construction



Pension canine en cours de construction

- Au moyen de dons en nature

Chaque année, nous organisons des manifestations, expositions, portes ouvertes et fête de Noël des animaux.

Ainsi, des dons d'équipements ou de matériels, ou encore des lots pour nos manifestations tel que celle du Parc Expo à MULHOUSE en Mai, sont accueillis avec beaucoup de gratitude.



En contrepartie de votre générosité, la SPA de MULHOUSE HAUT ALSACE vous associera à sa communication et rajoutera votre logo sur notre page mécénat.



VOUS POURREZ BENEFCIER D'AVANTAGES FISCAUX

Votre entreprise pourra bénéficier d'avantages fiscaux.

La SPA de MULHOUSE HAUTE ALSACE est une association reconnue d'utilité publique et est éligible au mécénat déductible.

Ainsi, votre entreprise pourra bénéficier d'une réduction d'impôt venant en soustraction du montant de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu dû par l'entreprise donatrice lors de l'année des versements.

A noter que le plafonnement de la réduction d'impôt a été rehaussé.

Cependant, l'entreprise ne peut pas réduire le montant de son impôt au-delà de certains seuils, quel que soit le nombre de dons.

Réduction fiscale au titre du mécénat d'entreprise à compter du 1er janvier 2020			
Finalité du versement	Régime fiscal de l'entreprise	Taux de réduction fiscale	Plafond de la réduction fiscale
Don à une œuvre d'intérêt général (concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises)	Impôt sur le revenu ou sur les sociétés %	60 % du montant pour la fraction du don inférieure ou égale à 2 millions €	Dans la limite de 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués) La réduction fiscale est applicable aux versements effectués au cours des exercices clos à partir du 31 décembre 2020.
		40 % du montant pour la fraction supérieure à 2 millions €	



**Nos animaux, ainsi que tous les membres de la SPA
MULHOUSE HAUTE ALSACE, vous remercient par avance
pour votre générosité et votre implication.**



Contact :
SPA MULHOUSE HAUTE ALSACE
21, Rue Edouard Singer
68100 MULHOUSE

SCHWERTZ Sabine
☎ : 06.19.11.04.83
Mail : schwertsabine@laposte.net

Merci

A close-up of a fountain pen nib, showing the gold-colored metal and the black ink reservoir. The nib is positioned at the end of the word 'Merci', which is written in a cursive script.